

### Caractéristiques de la formation

#### Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La formation d'Éducateur Technique Spécialisé, d'une durée de 3 ans, alterne des périodes de formation théorique en centre de formation et des périodes de formation pratique sur le terrain.

Elle est composée de 1200 heures de formation théorique et d'un minimum de 1960 heures de formation pratique (56 semaines).

Formation théorique : Le référentiel de formation est constitué de 4 domaines de formation, correspondant aux 4 domaines de compétence du référentiel professionnel :

- Domaine de formation 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé.
- Domaine de formation 2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé.
- Domaine de formation 3 : Communication professionnelle.
- Domaine de formation 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

Ces 4 domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche ». Chaque domaine de formation est décomposé en Unités d'Enseignement, dont la validation atteste de la progression de l'étudiant tout au long de la formation.

Formation pratique : Les périodes de formation pratique réaffirment de façon concrète la dimension professionnelle du dispositif de formation. Elles contribuent à la professionnalisation des étudiants par l'acquisition de compétences construites grâce à la confrontation accompagnée aux réalités du terrain. Les périodes de formation pratique participent au même titre que la formation théorique à l'apprentissage de l'exercice du métier. Elles sont effectuées sous la conduite d'un référent professionnel.

Pour chaque période, une évaluation de la formation pratique est réalisée par le référent professionnel, au regard des objectifs définis et en lien avec le référentiel de compétences. Cette évaluation traduit l'évolution de l'étudiant dans l'acquisition et la mise en œuvre des compétences professionnelles dans un cadre éthique et du respect des personnes, des familles ou des groupes.

L'obtention du diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé est conditionnée par la validation des Unités d'Enseignement, l'assiduité et la réussite aux épreuves de certification référées aux différents domaines de compétences. Des modalités de rattrapage et de remédiation sont prévues pour les Unités d'Enseignement non validées.

#### Complément d'information :

Cette formation régie par l'arrêté du 22 Aout 2018 (NOR : SSAA1812298A) est validée par un Diplôme d'Etat. C'est un diplôme de niveau II (Grade Licence), qui donne droit à 180 crédits européens (ECTS).

L'éducateur technique spécialisé est un professionnel du travail social. Il intervient, dans le cadre de missions institutionnelles, en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle auprès des personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique. Il assure un accompagnement éducatif de ces personnes par l'encadrement d'activités techniques.

S'inscrivant dans une démarche éthique, l'éducateur technique spécialisé accompagne dans le respect de l'altérité et de la singularité des personnes. Il veille à la place de chacun au sein du groupe et en assure sa cohésion. Parce qu'inscrit dans un métier de relation, il construit et adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et la fait vivre dans une démarche réflexive, c'est-à-dire en s'interrogeant sur ses pratiques professionnelles.

L'éducateur technique spécialisé travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et est en lien avec des partenaires économiques, du secteur médico-social et du domaine de la formation, ce qui lui demande de réfléchir à la communication et à la transmission des informations dans le respect des personnes accompagnées.

En lien avec les projets dans son domaine d'activités et/ou la formation et les apprentissages, l'éducateur technique spécialisé met en œuvre une pédagogie adaptée tant dans la démarche que dans les façons de faire. Il innove et crée des situations et des outils favorisant le développement et/ou l'épanouissement personnel et professionnel des populations qu'il accompagne.

**Public** : Enfants, adolescents, adultes ou adultes vieillissants en situation de handicap, de précarité, en difficulté sociale et familiale, de dépendance et/ou en souffrance physique ou psychique ou inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle ou en prévention de la marginalisation.

## ✓ Paiement

### Frais demandés pour les candidatures au processus de sélection

- **Si vous candidatez à une seule formation le tarif applicable sera le suivant :**

**Tarif** inscription au processus de sélection : 200 €.

**Mode de paiement** : par virement bancaire.

*Merci d'indiquer en motif de votre virement : vos NOM, Prénom et formation à laquelle vous candidatez.*

- **Si vous candidatez à plusieurs formations le tarif applicable sera le suivant :**

**Tarifs dégressifs pour les candidats émettant plusieurs vœux à l'IRTESS :**

Nombre de vœux auxquels le candidat s'inscrit	Paiement à l'inscription
1 Formation (un dossier et un oral)	200 €
2 Formations (un dossier et 2 oraux)	300 €
3 Formations (un dossier et 3 oraux)	400 €
4 Formations (un dossier et 4 oraux)	500 €

**Mode de paiement** : par virement bancaire.

*Merci d'indiquer en motif de votre virement : vos NOM, Prénom et formations auxquelles vous candidatez.*

**En cas de non convocation à l'épreuve orale, suite à l'étude de dossier**, un remboursement sera effectué, à compter de 2 vœux émis minimum :

Nombre de vœux auxquels le candidat s'est inscrit	Remboursement
1 Formation (un dossier et un oral)	0 €
2 Formations (un dossier et 2 oraux)	60 €
3 Formations (un dossier et 3 oraux)	160 €
4 Formations (un dossier et 4 oraux)	260 €

## ✓ Apprentissage

*La formation Educateur Technique Spécialisé peut être suivie en Formation Initiale ou en Formation Initiale par voie d'Apprentissage.*

### **Si vous souhaitez suivre cette formation par voie d'Apprentissage :**

Vous devrez procéder obligatoirement à une double formulation de vœux :

- un vœu sur la formation par voie d'Apprentissage ;
- et un vœu sur la Formation Initiale, hors voie d'Apprentissage, vous garantissant ainsi d'entrer en formation, même si vous ne trouviez pas de structure pour vous accueillir en contrat d'apprentissage, et dans la mesure où vous auriez réussi le processus de sélection.

**Tarifs pour les candidats à la formation par voie d'Apprentissage :**

Vœux auxquels le candidat s'inscrit	Paiement à l'inscription
1 Formation Initiale (FI)	200 €
1 Formation par voie d'Apprentissage	200 €
2 vœux à <u>une même Formation</u> (Formation Initiale + Formation par voie d'Apprentissage)	200 € sur Formation Initiale ; GRATUIT pour la formation par voie d'Apprentissage

**Mode de paiement** : par virement bancaire.

*Merci d'indiquer en motif de votre virement : vos NOM, Prénom et formations auxquelles vous candidatez.*